



**FICHE D'INFORMATION
AUX PERSONNES VACCINÉ(E)S**

VIMKUNYA : vaccin contre le chikungunya

Le vaccin Vimkunya est un vaccin dit recombinant adsorbé. C'est-à-dire qu'il contient des protéines (non infectieuses) présentes à la surface du virus du chikungunya. L'organisme réagit et cette réponse immunitaire permet la protection de la personne vaccinée.

IMPORTANT

Vous devez continuer à vous protéger contre les piqûres de moustique même après la vaccination avec Vimkunya.

Comme tous les médicaments, le vaccin Vimkunya peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez toutes les personnes vaccinées. Dans la très grande majorité des cas, ils ne sont pas graves, même s'ils peuvent être gênants. Ils disparaissent spontanément en quelques jours.

Certains effets indésirables peuvent être graves et nécessiter une prise en charge médicale urgente.

Appelez-immédiatement ou faites appeler le 15 si vous présentez une réaction allergique grave.

Celle-ci se manifeste par plusieurs des symptômes suivants :

- Difficultés à respirer, respiration rauque ou sifflante
- Sensation de défaillance ou d'étourdissement
- Modifications du rythme cardiaque
- Gonflement des lèvres, du visage ou de la gorge
- Boutons ou plaques rouges sur la peau, parfois avec des démangeaisons (urticaire ou éruption cutanée)
- Nausées ou vomissements
- Maux d'estomac

Autres effets indésirables potentiels

- Effets indésirables très fréquents (pouvant affecter plus d'1 personne sur 10) :
 - Maux de tête,
 - Fatigue,
 - Douleurs musculaires,
 - Douleur au point d'injection.
- Effets indésirables fréquents (pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 10) :
 - Douleurs articulaires,
 - Frissons (tremblements),
 - Sensation d'inconfort général (malaise),
 - Nausées.
- D'autres effets indésirables peu fréquents (pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 100) ou rares (pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 1 000) peuvent également survenir. Nous vous invitons à consulter la notice du vaccin pour en savoir plus.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez des effets indésirables, en particulier s'ils sont intenses ou inattendus, contactez immédiatement un médecin ou signalez-le à un pharmacien.

De même, informez immédiatement votre médecin ou votre infirmier/ère si vous constatez une détérioration de votre état de santé général ou une aggravation de vos maladies existantes.

Ces effets indésirables doivent être déclarés à votre centre régional de pharmacovigilance. signalement.social-sante.gouv.fr



Pour en savoir plus sur le vaccin Vimkunya contre le chikungunya, lisez la notice et les informations complètes sur [la base de données publique des médicaments](#).

